

Zeitschrift: Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales

Band: 64 (2006)

Heft: 4: L'organisation comme forme aboutie de la domination ; Economie de l'entreprise et capital humain. IV

Vorwort: Introduction

Autor: Laurent, Philippe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

INTRODUCTION

PHILIPPE LAURENT

Institut du Management, Haute École ARC (HES-SO)

Ce nouveau cahier « Economie de l'entreprise et capital humain » nous amène à porter un regard éclairant sur diverses thématiques qui, même si elles ne sont pas reliées entre elles, interrogent le secteur très vaste des services et une certaine éthique des pratiques au sein des organisations concernées. Qu'il s'agisse d'entreprises, d'associations ou de collectifs de personnes autour d'une mission, le trait commun entre ces situations disparates reste le rôle effectif de l'humain et ses responsabilités dans un but de système.

Le premier article nous invite à percevoir les ententes anti-concurrentielles en élargissant la focale sur les aspects économiques du droit et la jurisprudence en la matière. Outre l'aspect théorique de la valeur estimée de la sanction quant à son efficacité dissuasive, il convient selon les auteurs d'explorer deux autres voies prometteuses: l'élargissement du champ des sanctions administratives aux champs du pénal par le truchement de ses dirigeants et du civil dans la logique des actions de groupe en dommages et intérêts, ainsi que l'augmentation de la probabilité de détection et de condamnation des contrevenants. Emaillé par des exemples significatifs aux Etats-Unis et en France, il semble que le principal frein à la variable détection soit dû aux contraintes de l'investissement public en la matière, malgré les limites de l'option sanctions qui peut pénaliser durablement une firme voire l'exposer à la faillite en encourageant une logique de fuite en avant. D'où la prise en compte au niveau européen et suisse, de nouvelles procédures de non contestation des griefs ou encore de pratiques de clémence par dénonciation des accords de cartels par l'un des auteurs, le tout assorti de mesures de sanctions allégées. Demeure alors à garantir aux repentis la non entrée en matière sur des plaintes civiles, ce qui ne va pas de soi dans un système qui se veut complémentaire...

Le second document a trait aux pratiques effectives du microcrédit en Suisse et plus particulièrement dans le canton de Vaud. Le constat, malgré les dispositifs incitatifs en place au niveau fédéral, cantonal et communal, est que l'absence d'une véritable politique de promotion du microcrédit à l'intention des populations fragilisées (chômeurs, indépendants à court de ressources...) n'incite guère les institutions bancaires à s'y lancer. De ce fait, le recours à une fondation telle que l'ASECE, affiliée au Réseau européen de la micro-finance, a rapidement trouvé une légitimité avec le soutien des pouvoirs publics pour non seulement s'étendre à toute la Suisse romande mais agir positivement sur trois fronts: pérennisation des entreprises créées ou soutenues (près de 60% subsistent après 3 ans), création subsidiaire d'emplois salariés, facilitation d'accès au crédit bancaire classique. Toutefois, cet enthousiasme demeure plus modéré si l'on tient compte de chiffres d'affaires et de revenus relativement faibles en regard des moyennes de la population suisse, quand bien même les conditions-cadres restent favorables « pour les jeunes pousses à fort potentiel de croissance ».

L'expansion d'une chaîne d'écoles hôtelières en Espagne et aux Etats-Unis fournit le troisième apport documenté au travers d'une analyse comparée du changement organisationnel induit par des acquisitions, mais sous le regard des acteurs respectifs et leur perception selon leur culture d'origine. En prenant appui sur deux éléments-clés du modèle de Hofstede – tolérance à l'incertitude et distance hiérarchique – l'auteure met en évidence que le changement de part et d'autre n'a pas suscité d'opposition frontale, alors que le besoin des personnes hispaniques pour une sécurisation de leur emploi implique une tactique de soumission, tandis que les personnes d'appartenance anglo-saxonne y voient une preuve d'adaptation et de démonstration de leur agilité et leur performance.

Le monde de l'enseignement professionnel post-obligatoire constitue une entité organisationnelle bien particulière du secteur des services puisque ce quatrième article nous invite à en partager les affres en matière de recrutement et sélection des enseignants-praticiens. Outre une aversion naturelle de ceux-ci pour l'évaluation de leurs compétences, le principal défi des directions consiste à garantir une qualité d'enseignement et d'apprentissage susceptible de se mesurer non seulement par les résultats aux examens officiels des étudiants, mais également par l'exercice régulier de qualités pédagogiques éprouvées au-delà du métier concerné. C'est là tout l'intérêt du référentiel de compétences-clés mis en place que de mettre en situation les enseignants, afin de les aider à se positionner dans une logique de compétences transversales et non individuelles, en vue de définir leur marge de progression.

Bien entendu, une telle démarche ne saurait se concevoir, avertit l'auteur, sans une analyse fine de chaque organisation, de sa culture et de ses acteurs.

Enfin, le cinquième éclairage nous est proposé par la grâce d'un prisme inhabituel en analyse des organisations: celui des déviances, ou plus précisément du rôle déroutant de pratiques qui s'inscrivent à contre-courant des credos usuels de la gestion. L'exemple de cette entreprise québécoise, exemplaire par sa pérennité et ses résultats, interpelle non seulement les managers qui se sont penchés sur elle, mais aussi toute la communauté des chercheurs et praticiens en gestion. Elle met en avant qu'au-delà des techniques et croyances, l'encouragement de tous les acteurs à la prise de responsabilités par la participation et l'implication collectives sans tabous dans toutes les activités internes et externes (lire à ce sujet l'interface avec les clients!), ne peut s'expliquer que par l'inébranlable volontiers du dirigeant de s'affranchir de ses peurs: peur de l'informe et de l'informel, peur des pulsions comportementales, peur de l'inconnu face à la complexité, peur des autres et de leurs différences vécue comme une épreuve, peur de la parole libre... Face aux angoisses croissantes du métier de dirigeant, savoir transcender la figure d'autorité en bâtisseur de compétences durables représente sans doute une source incomparable d'avantage concurrentiel face à un avenir incertain et prometteur à la fois.

Comme le disait si bien le célèbre écrivain et contestataire devenu président Vaclav Havel: «Nous vivons désormais dans un monde où nous avons l'impression que plus rien n'est certain, mais que tout est possible»